



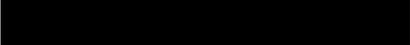
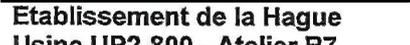
Page 1

Date : 24 JUIL. 2015

Réf. : 2015- 43894

Cit :

à : **Monsieur le Président**
De l'Autorité de Sûreté Nucléaire
15 rue Louis Lejeune
CS 70013
92541 MONTROUGE Cedex

De : M. Le Directeur de l'Etablissement de la Hague
Suivi par : 
Tél. : 
Entité : 
Objet : **Etablissement de la Hague**
Usine UP2-800 - Atelier R7
Colis standard de déchets de reliquats de verre UMo (CSD-RU)

Référence : ① Lettre CODEP-DRC-2014-032463 du 6 août 2014

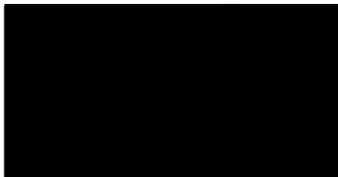
Monsieur le Président,

Par votre lettre en référence ①, vous m'avez indiqué que les problématiques soulevées par l'instruction du référentiel de conditionnement du colis standard de déchets de reliquats, dénommé « CSD-RU », ne vous permettaient pas de donner en l'état votre accord sur ce référentiel.

Vous trouverez en pièces jointes une mise à jour de la spécification de production du colis CSD-RU et de son dossier support, intégrant l'ensemble des demandes formulées dans votre lettre en référence ①.

Sur cette base, j'ai l'honneur de vous demander d'approuver la spécification DIRP SP 12-00082 relative au colis standard de déchets de reliquat de verre UMo.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



AREVA NC

Etablissement de la Hague – 50444 Beaumont-Hague Cedex - Tel : 02 33 02 60 00
RC Cherbourg B 305 207 169 00106
Siège social : AREVA NC Tour AREVA 1 Place Jean Millier 92400 Courbevoie
SA CAPITAL 100 259 000 EUR – RCS Nanterre 305 207 169

Page 2

Pièces jointes sur CD :

- PJ1 : DIRP SP 12-00082 V 2.0 « Spécification de colis standard de déchets de reliquats de verre UMo CSD-RU produit à La Hague » (22 pages)
- PJ2 : 2012-3412 V 2.0 « PAQ Plan d'Assurance Qualité- Colis standard de déchets de reliquats de verre UMo CSD-RU produit à La Hague » (26 pages)
- PJ3 : 2012-3413 V 2.0 « PCQ Programme Contrôle Qualité - Colis standard de déchets de reliquats de verre UMo CSD-RU - Atelier R7 - NPH » (22 pages)
- PJ4 : 2012-3414 V 2.0 « Méthode de calculs atelier de vitrification R7 et atelier de désentreposage des résidus vitrifiés - Colis standard de déchets de reliquats de verre UMo CSD-RU - Détermination des paramètres garantis et des incertitudes associées » (18 pages)
- PJ5 : 2012-3415 V 2.0 « Méthode de calculs atelier de vitrification R7 et atelier de désentreposage des résidus vitrifiés - Colis standard de déchets de reliquats de verre UMo CSD-RU - Détermination des paramètres complémentaires et des incertitudes associées » (38 pages)
- PJ6 : DIRP NT 12-00434 V 3.0 « Note technique - Conditionnement des reliquats UMo en colis CSDRU produits à La Hague : Etude du procédé» (23 pages)
- PJ7 : DEN/MAR/DTCD/SECM/NT/2015-10 « Note technique - Conditionnement des reliquats UMo en colis CSD-RU produits à La Hague : caractérisation du matériau et estimation de performance» (52 pages)

Copies :

ASN/DRC Montrouge
ASN Division de Caen
IRSN/FAR - Le Chef du PSN
Andra/DMR
Andra/DMR/SC